

Combat de leadership entre l'ANC et le PNP
Brigitte Adjamagbo-Johnson ne dément pas

Coalition des 14 ou Coalition des 13 désormais ! Au jour J de l'entame de la tournée nationale de certains partis membres du regroupement qui a mené la danse ...

PAGE 3



INTERNATIONAL



Criminalité

**Arrêté à Lomé,
l'homme d'affaires
Kikissagbè
Godonou Bernard
remis à la police
béninoise**

PAGE 4

SPORTS



**Ligue Africaine des
Champions**

**L'As Togo port
bat Mamelodi
Sundowns (1-0)**

Pour la première fois depuis le début de la ligue africaine des champions, les portuaires ont su négocier leur troisième match de phase de poules ...

PAGE 10

Lancement du projet Karp Kamina

**Le site « Kamina »,
bientôt un site
touristique**

La 3ème édition du projet de la plateforme de Résidence pour artistes et chercheurs de Kamina (Karp) a été ...

PAGE 9



En prélude au 31 juillet
19 détenus recouvrent la liberté

A moins de deux semaines de la tenue à Lomé du sommet de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), le gouvernement togolais pose un acte fort : le respect des recommandations des facilitateurs.

PAGE 2

EDITO

Bonne foi du gouvernement, acte après acte, et l'opposition ?

Notre pays, secoué par une crise depuis un an, s'apprête à abriter un sommet de la Cedeao qui alimente d'ores et déjà tous les commentaires. La raison est que ce sommet, va devoir proposer une feuille de route véritable de sortie de crise et en tant que tel, les chefs d'Etat de l'organisation sous régionale devraient, selon l'opinion, trancher en arbitre sans ménager ni la chèvre, ni le chou.

Les préparatifs de cette échéance invitent le gouvernement comme l'opposition de respecter ...

PAGE 3

Examens de fin d'année

**Après le BEPC, le CEPD session
de juillet 2018 prend le relais**

Quelques jours après le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), c'est au tour du Certificat d'études du premier degré (CEPD), de démarrer.

PAGE 11





SOMMAIRE

20ème anniversaire de la CPI
Quel bilan pour les dossiers
africains de la CPI ?



P 4

Agriculture
Appuis financier de la GIZ aux
maraîchers togolais



P 5

Publication mondiale
« Les lettres de prison » de
Nelson Mandela



P 9

Transferts
Djené Dakonam entre le
Séville FC et Leicester



P 10

Changement de saison
La mousson s'installe à Lomé
avec son corollaire de froid



P 11

En prélude au 31 juillet 19 détenus recouvrent la liberté

A moins de deux semaines de la tenue à Lomé du sommet de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), le gouvernement togolais pose un acte fort : le respect des recommandations des facilitateurs.

Lundi 16 juillet dernier, le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a adopté le décret n°2018-121/PR qui consacre la remise de peine à purger par grâce présidentielle à sept détenus des prisons civiles de Lomé et de Kpalimé. Au-delà de cet acte, ce sont également douze autres détenus de la ville de Mango qui recouvrent la liberté provisoire. Au total, ce sont 19 détenus, mis aux arrêts pour des

actes de vandalisme et autres violences portées sur leurs concitoyens ou encore les édifices publics, qui ont été libérés en fin de journée d'hier mardi.

Par cette action du chef de l'Etat, c'est une grande avancée que vient marquer le gouvernement togolais, l'une des parties prenantes à la table de négociation des pourparlers placés sous la médiation des présidents ghanéen et

guinéen. La libération des détenus politiques était par ailleurs, l'un des points clés inscrits à l'ordre des discussions en février dernier et placée comme préalable à la résolution des tensions entre la Coalition des 14 partis de l'opposition, le gouvernement et le parti majoritaire Union pour la République.

La présente libération est la deuxième vague des détenus libérés par le gouvernement.



Faure Gnassingbé

Elle est la preuve de la volonté des pouvoirs publics à aboutir à une solution prompte en vue de libérer l'économie nationale. Cette libération intervient à seulement quelques jours de l'ouverture, le 31 juillet prochain, du sommet

de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'espace communautaire au cours duquel la crise politique togolaise devrait connaître un pas décisif vers sa résolution.

Awih Essoyodou

Doufelgou

Mesures de protection de l'enfant

Les membres des comités locaux et les acteurs du cadre de concertation de protection de l'enfant du canton de Kadjalla, à l'ouest de Niantougou, ont renforcé leurs capacités sur leurs rôles et responsabilités. C'était le 25 au 28 juin 2018. La rencontre a pour finalité de promouvoir la collaboration dynamique entre tous les acteurs de protection de l'enfant à travers la mise en place d'un cadre de concertation local ou cantonal de protection de l'enfant. Les participants ont formés en matière de protection de l'enfant et ont acquis le rôle et les responsabilités de chaque acteur afin de mettre en place un mécanisme communautaire de protection de l'enfant. Pour le greffier en chef au tribunal de première instance de Doufelgou, Me Koudoussou Ekpai et le chargé de mobilisation communautaire de Bornefonden de la zone ouest de Doufelgou, Kanfiti Kamanpoua, cette rencontre aura à permettre aux bénéficiaires d'agir au moment opportun et faire en sorte que la protection des droits et protection de l'enfant soient effective dans la préfecture.

Bassar

Non aux grossesses précoces et aux IST

Les élèves du CEG Bassar ville, des lycées de Kabou et de Bangeli et les apprentis de tous les corps de métier ont été sensibilisés du 13 au 15 juin 2018 sur les Infections sexuellement transmissibles (IST), le VIH-SIDA, les grossesses précoces non désirées et sur la planification familiale dans ces localités. Les rencontres sont organisées par l'Association des Volontaires en Lutte contre le VIH/Sida (AVLS) avec l'appui technique de la plateforme des organisations de la société civile de lutte contre les IST, VIH/Sida et la promotion de la santé au Togo. Ces

rencontres sont inscrites dans la campagne de sensibilisation et offre de service en matière de lutte contre les grossesses en milieu scolaire du secondaire et les centres d'apprentissage de tous les corps de métier des régions administratives du Togo, financée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

Le but de cette campagne a été de contribuer à la réduction des grossesses précoces et non désirées et des IST par un changement de comportement chez les élèves et apprentis. Ces rencontres ont également permis d'offrir des services gratuits de

Lacs

Formation des électriciens en énergie solaire

La fondation allemande « Urbis Foundation » en collaboration avec la Chambre des métiers des Lacs ont formé du 27 au 30 juin 2018 en énergie solaire photovoltaïque, dix-sept électriciens issus des neuf cantons de la préfecture des Lacs.

Cette formation a permis d'outiller les participants sur l'installation de kits solaire, en milieu rural ou semi-urbain et la réparation des lampes d'éclairage public fonctionnant au solaire. La formation s'est située dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables au Togo et a reçu l'appui de la Fondation Hands Seidel.



TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00
Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togo Express
Tirage : (2000 exemplaires)

EDITORIAL

...un certain nombre de principes pris devant les deux facilitateurs désignés de la cedeao, à savoir les présidents Nana Akuffo-Ado et Alpha Condé.

La coalition des 14 partis politiques de l'opposition s'appuyant ainsi sur certains alinéas de ces recommandations des facilitateurs du dialogue inter togolais ont annoncé une série de meetings de sensibilisation à travers le pays.

Et, premier acte de bonne

foi du gouvernement, le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Yark Damehame, assurant l'intérim de son collègue de l'Administration Territoriale dans une correspondance en date du 09 juillet dernier, a marqué son accord. Il écrivait notamment qu'il a pris acte de la programmation des meetings et recommande aux organisateurs de prendre les dispositions nécessaires pour que ces manifestations se déroulent dans « le respect des lois et règlements en vigueur ».

Quelques jours après, ce « oui » du gouvernement aux manifestations de la C14, même dans les villes qui étaient interdites de manifestations, le président de la République, lui-même, accorde une grâce présidentielle à un certain nombre de détenus politiques au Togo. Il s'agit de personnes « condamnées et détenues pour des infractions commises lors des violentes manifestations politiques de ces derniers mois à travers le pays », souligne un communiqué

rendu public par la Direction de communication de la Présidence de la République. Acte après acte, ce deuxième pris par le Chef de l'Etat lui-même achève de démentir ceux qui doutent de la bonne foi du gouvernement à chercher des issues très apaisées à cette crise. Désormais, et après cela, on ne peut que s'attendre à un acte de bonne foi venant de l'opposition. Malheureusement, la Coalition de l'opposition est partagée entre des leaders qui s'éveillent et

veulent s'affranchir des manifestations pour des manifestations – des actes somme toute stériles – et des leaders qui ne jurent que par des manifestations. Les malaises au sein de la C14 qui résonnaient comme des rumeurs sont désormais des clameurs, avec par exemple cette désolidarisation du PNP des manifestations en vue. En attendant le 31 juillet, attendons des actes de bonne foi de l'opposition.

Dieudonné Korolakina

Combat de leadership entre l'ANC et le PNP

Brigitte Adjamagbo-Johnson ne dément pas

Coalition des 14 ou Coalition des 13 désormais ! Au jour J de l'entame de la tournée nationale de certains partis membres du regroupement qui a mené la danse sur la scène politique nationale depuis septembre dernier, une division profonde se fait sentir dans les rangs de cette frange de l'opposition.

Il s'est fait absent depuis que sa coalition perdait la main des mobilisations populaires pourtant, il occupe la part belle des débats. Tikpi Atchadam ambitionne-t-il de raviver la ferveur populaire née en août dernier et expirée en début d'année ? Dans les ténèbres de son refuge, le natif de Kparatao tire les ficelles de la ligne directrice pour la coalition, n'hésitant pas à poser son veto quand arrive le moment d'acter les objectifs de ses pairs d'opposition.

C'est bien un autre épisode depuis quelques semaines que diffuse la C14 à ses fidèles abonnés. Menée par l'Alliance nationale pour le changement (ANC), la coalition des partis

faisant office de protagoniste au dialogue inter-togolais entame ce mercredi 18 juillet, une tournée nationale dite de sensibilisations, de meetings, d'informations et de compassions aux détenus des violences d'août et septembre, principalement dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango. Cette fois, ce n'est le gouvernement togolais qui s'oppose au chronogramme de la coalition, mais un membre influent, du regroupement. Le Parti national panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam boude l'initiative de ses pairs de la coalition. Si depuis près de deux semaines maintenant, l'instigateur principal des précédentes

manifestations et troubles sociopolitiques et le chef de file de l'opposition mènent une guerre froide par médias sociaux interposés, le malentendu n'est pas une « crise dans la crise », tente de relativiser sa coordination. Les manifestations de cette semaine des partis politiques relèveraient au contraire de leurs « agendas personnels », estiment les proches du leader du PNP.

Dans ses interventions, Brigitte Adjamagbo-Johnson, la coordinatrice de la C14 affirme que les 14 partis « ont décidé de mettre en veilleuse leurs intérêts partisans et ce n'est pas extraordinaire que les partis tentent de développer des relations de



**Mme
Adjamagbo**

compétitions ». Pour cette dernière, « ces dissensions ne nous empêchent guère de poursuivre notre combat politique, un objectif acquis et accepté par chaque parti membre de notre coalition », a poursuivi la secrétaire générale de la CDPA. Comme une communicante assermentée et en tant que « mère » de ce regroupement, Mme Adjamagbo-Johnson est bien dans ses attributions, celles d'œuvrer pour la consolidation des liens qui les ont tant unis depuis des lustres. Au fond, cependant, à lire entre les lignes des versets de la coordinatrice

de cette coalition, les révélations faites par la presse dans le courant de la semaine dernière faisant état « d'une guerre froide qui ne dit pas son nom » au sein de la coalition ne sont infondées. Ainsi, au vu de tous, le mur qui a tant résisté, dont les fissures ont tant été occultées par ses leaders pourrait connaître une dislocation future. Surtout que lorsque l'on s'imagine déjà ce à quoi pourrait ressembler la feuille de route de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao.

Awih Essoyodou

Crise politique

Le Dr Gada Folly Ekué fait l'historique du problème togolais et rappelle ses propositions

Les contestations nées des manifestations d'août 2018 ont eu le mérite de montrer selon plusieurs observateurs que l'opposition a voulu passer par un soulèvement populaire pour prendre le pouvoir. C'est aussi ce que pense le Dr Gada Folly Ekué, historien et président du Mouvement panafricain Alaga (MPA), qui qualifie d'ailleurs cette attitude de « dangereuse ». Il revient par ailleurs sur les origines du problème que vit le Togo depuis des années, ce qui est faisable légalement pour apaiser le Togo et créer les conditions d'une alternance pacifique au sommet de l'Etat. Il s'est confié à nos confrères de Togo breaking news.

Selon l'historien togolais, enseignant-chercheur à l'Université de Lomé, la crise politique qui s'est exacerbée il y a quelques mois, n'est que la résultante de l'incapacité de l'élite intellectuelle et politique du pays, depuis les années 1990, à trouver la formule d'administration et de gouvernance du territoire qui satisfasse en toute justice et équité aux besoins de toutes les composantes. « C'est un problème d'ingénierie sociale et administrative,

et de redistribution des ressources », pense ce dernier. D'ailleurs, revenant sur l'historique du problème togolais, le Dr Ekué explique que même si les plus forts antagonismes sont nés dans les années 1990, il faut remonter à plus loin pour mieux comprendre la situation que vit le pays. Depuis 1946, le contrôle de l'appareil-état, donc des ressources du pays, fait l'objet de compétitions ardues entre

des communautés sociales et politiques. Le pays a eu des acceptions différentes, particularistes et opposées. Le Togo a donc été créé sur fond d'un contentieux fondamental resté irrésolu et, pire, dont la gestion entre-temps a entraîné d'énormes contusions et beaucoup d'injustices des uns contre les autres. La Conférence nationale dite souveraine et la transition qui auraient dû tabler sur ces questions d'envergure et les résoudre avant le passage

à l'ère démocratique, n'ont été finalement que des instruments supplémentaires entre les mains des uns et des autres pour maintenir le statu quo. « On se plaint qu'il n'y a pas d'alternance sans vouloir vraiment se pencher sur les problèmes dont la résolution va créer les conditions pour l'alternance, une alternance pacifique et bénéfique pour tous », déplore le Dr Ekué. Ayant analysé toutes ces questions, le MPA estime, « vu l'injustice sociale

ambiante, la haine et la prédisposition des opprimés à se venger dès qu'ils en auront l'occasion, que la meilleure solution durable pour renouer avec la stabilité sociale et politique dans les décennies à venir est de passer à un état régional sur fond de fédéralisme, avec un retour à 4 régions et l'institution du gouvernorat ». Pour l'universitaire, cette nouvelle orientation de la gestion administrative, économique et politique du pays permettra aux uns et aux autres d'être unis dans la diversité. S'exprimant sur la question des réformes constitutionnelles, le Dr Gada, à la suite du professeur Dodzi Kokoroko, ne va pas du dos de la cuillère. « Pas de rétroactivité implicite et automatique de la loi constitutionnelle. C'est d'abord une question de bon sens et non de partisanerie, politique », a-t-il déclaré.

Edem Dadzie

Côte d'Ivoire / Assemblée du RHDP

« Transmettre le pouvoir à la nouvelle génération en 2020 », l'objectif d'Alassane Ouattara

En Assemblée générale constitutive du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) ce lundi 16 juillet 2018 à Abidjan, le président Alassane Ouattara s'est exprimé devant une foule en liesse, acquise à la cause du nouveau rassemblement qui se crée. Un discours clair et qui marque sans équivoque son intention de transmettre le pouvoir à la nouvelle génération avant 2020.

L'appel renouvelé au PDCI pour le RHDP

C'était le discours le plus attendu à cette Assemblée générale où étaient attendus plus de 1500 délégués représentant les différents partis qui ont donné leur accord au projet du parti unifié. Et les participants n'ont pas été déçus. Le chef de l'Etat s'est posé en homme d'Etat, en réconciliateur et en homme du futur, accordant une place importante à cette coalition qui l'a porté au pouvoir en 2010 et en 2015. Après la signature des statuts du parti et la désignation du chef de l'Etat pour le présider,

les figures des partis alliés ont successivement pris la parole avant de laisser Alassane Ouattara s'exprimer devant ses supporters. Le chef de l'Etat a répété la nécessité du parti unifié et tend de nouveau la main à Henri Konan Bédié, chef du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), hostile à toute fusion avant la présidentielle de 2020. Après être revenu sur les différentes étapes de la mise en place du RHDP, processus au cours duquel le parti du président Bédié a répondu présent à toutes les étapes, Alassane Ouattara a qualifié « d'inacceptable la

décision du PDCI d'adopter les textes du RHDP après la présidentielle de 2020 ».

Selon le président Ouattara, les incompréhensions au sein de la famille des Houphouëtistes n'auront pour conséquence que de conduire la Côte d'Ivoire dans une ère d'instabilité. Chose qu'il estime inadmissible, ce d'autant que le pays se remet de longues années de crise. Ce n'est donc pas le moment de se diviser, alors que le pays est sur la voie du développement et de l'émergence, a indiqué le président du nouveau parti unifié RHDP.

Fin de la polémique sur un 3ème mandat

Rejetant les incompréhensions sur des manœuvres de personnes tierces nourrissant des desseins obscurs, le président de la République a appelé son homologue Bédié à œuvrer ensemble pour que le pouvoir soit transmis à la nouvelle génération en 2020. « Nous devons travailler ensemble dans la paix et la cohésion pour transférer le pouvoir à une nouvelle génération en 2020. Nous devons travailler le président Bédié et moi pour transférer le pouvoir à une nouvelle génération », a martelé Ouattara ce lundi 16 juillet 2018. L'on comprend maintenant les raisons des réticences du président Bédié. Pour cet ancien président de

la République, déchu de son fauteuil par un coup d'état militaire en 1999, il s'agissait en fait de revenir aux affaires et terminer son mandat, par tous les moyens. Et il s'attendait, après une alliance en 2010 et en 2015 avec le RDR, à un retour d'ascenseur pour se voir reprendre les rênes du pays après près de 20 ans de patience. Mais face aux défis d'une jeunesse consciente et entreprenante, le président Ouattara, en homme prévoyant, et prenant exemple sur les jeunes présidents arrivés au pouvoir en France ou un peu partout dans le monde, invite son homologue à effacer son rêve et à faire place honorable à la jeunesse ivoirienne.

Alexandre Wémima

Criminalité
Arrêté à Lomé, l'homme d'affaires Kikissagbè Godonou Bernard remis à la police béninoise

Arrêté à Lomé, l'homme d'affaires béninois Kikissagbè Godonou Bernard (alias KGB) activement recherché par les autorités de son pays depuis plusieurs mois a été remis à la police Républicaine béninoise ce mardi à la frontière de Sanvee-Condji, selon des images rapportées par la télévision béninoise.



KGB emmené par la police

Bien gardé par des éléments de la police Républicaine, KGB, vêtu d'une tenue traditionnelle, portait un gilet pare-balles. Il a été arrêté la police togolaise, suite à un mandat d'arrêt international émis par les autorités béninoises. Des formalités d'usage ont été minutieusement remplies aux deux frontières, sous l'œil vigilant du colonel François Fontèclounou (directeur adjoint de la Police judiciaire), car c'est ce dernier qui a dirigé l'opération. KGB (comme l'appellent les béninois) serait recherché pour escroquerie et transactions financières illicites.

De Cotonou, Ambroisine MEMEDE (Savoir News)

20ème anniversaire de la CPI
Quel bilan pour les dossiers africains de la CPI ?

17 juillet 1998, il y a vingt ans qu'était adopté le Statut de Rome, le traité fondateur d'une Cour internationale de justice qui sera chargée de traduire en justice les individus responsables de crimes internationaux graves, y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide, lorsque les tribunaux nationaux ne peuvent s'en charger ou n'en ont pas la volonté. 20 ans après, les Etats membres peuvent-ils dresser un bilan élogieux de cette instance, objet de vives critiques ?

Vingt ans après, la CPI a instruit 26 affaires, la plupart encore en phase de procès. 32 mandats d'arrêts délivrés, dont 15 ont été exécutés et fait six prisonniers tous en détention.

Il a fallu attendre 14 ans après l'adoption du Statut de Rome pour voir le premier accusé de la CPI condamné. Il s'agit de Thomas Lubanga, chef de milice en Ituri qui avait écopé de 14 ans de prison en 2012 pour avoir enrôlé des enfants comme soldats. Un procès à valeur d'exemple pour la Cour qui avait inquiété les chefs de guerre.

Mais après ces quelques exemples, la CPI s'est montrée très lente et inefficace en terme de poursuites et de condamnations, comme le note l'ancien Premier ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye. Ensuite, la CPI a été très virulente

sur les dossiers africains, attisant le courroux des chefs d'Etat de l'Union africaine qui ont soutenu le retrait de l'instance de certains Etats.

En effet, l'Union africaine s'est montrée hostile à cette Cour quand elle a commencé par s'attaquer à des chefs d'Etat « assis » comme Omar el-Béhir au Soudan, Uhuru Kenyatta au Kenya avec son vice-président William Ruto.

Les détracteurs dénoncent notamment « une justice des blancs », contre les « noirs », une justice des vainqueurs avec l'arrestation d'opposants comme le Congolais Jean-Pierre Bemba ou l'ivoirien Laurent Gbagbo ou même parce que jamais un officier d'une armée régulière n'a été jugé à La Haye. Etant donné que cette Cour fonctionne grâce à une contribution budgétaire assez

importante de certains pays comme la France, le Japon, le Royaume-Uni ou le Canada qui lui imposent leur désidérata financier, la Cour ne s'est presque pas, en 20 ans, penchée sur des dossiers provenant de ces pays-là.

Faut rappeler qu'en janvier 2017, les dirigeants africains, réunis au sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba et n'ayant pas pu obtenir du tribunal ni l'annulation du mandat d'arrêt visant le président soudanais ni l'immunité pour les présidents en exercice, ont entériné le principe d'un « retrait collectif » du tribunal de La Haye.

Ils sont aujourd'hui une dizaine de pays africains qui ont divorcé de la Cour internationale. On note parmi eux, l'Afrique du Sud, la Gambie, le Burundi, la Namibie, le Kenya, etc.

Alexandre Wémima

Agriculture

Appuis financier de la GIZ aux maraîchers togolais

Dans les pays en développement, l'agriculture reste le socle d'une croissance plus inclusive et porteuse de richesses pour les couches les plus défavorisées. Conscient de ce défi qui est le sien, le gouvernement togolais a fait du secteur, une priorité pour son action de développement pour les années à venir. En vue de contribuer à l'essor de l'agriculture dans notre pays, les partenaires financiers du Togo se mobilisent au chevet des pouvoirs publics. L'agence de coopération allemande vient d'approuver une enveloppe de 15 millions de francs CFA en faveur du développement de la culture maraîchère.

L'appui financier de la GIZ se décompose en un important lot de matériels techniques agricoles distribué aux acteurs du secteur. Lundi 16 juillet dernier, l'agence allemande de coopération a doté trois groupements agricoles togolais, d'un lot composé de six tricycles, treize motopompes, huit pulvérisateurs, un moulin, deux balances et deux machines agricoles. En apportant ce soutien à l'Union des regroupements de maraîchers de Danyi, les Sociétés coopératives de Togblékopé ainsi

qu'au groupement de maraîchers de la Kozah, l'agence allemande compte booster la transformation et la vente groupée au Togo. L'appui vient en soutien aux interventions sur le terrain, du gouvernement togolais par l'entremise de son ministère en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche qui œuvre constamment en faveur de la production agricole à la base. Le département a initié en effet plusieurs projets pour le développement de la production maraîchère

au Togo. L'action de la GIZ s'inscrit précisément dans la poursuite de l'action gouvernementale et entre dans le cadre du Programme de développement rural et agricole (Prodra) dont la phase d'opérationnalisation a été effective depuis 2016. L'initiative vient en soutien aux zones de production maraîchères de trois régions reconnues sur le plan national comme des greniers du Togo. Il s'agit notamment de la région



Des productions agricoles au Togo

centrale, les Plateaux et la région maritime.

Dans le cadre de sa vulgarisation, les coordonnateurs du Prodra se sont fixés pour ambition de rendre plus productive la culture maraîchère au Togo en

vue d'augmenter le revenu des acteurs du domaine. Le projet vise également le renforcement de capacités culturelles des agriculteurs togolais en mettant en place des plans de conseils aux agriculteurs togolais.

Awih Essoyodou

Revue annuelle des réformes et politiques des pays de l'Uemoa

Recommandations appliquées à 65% par le Togo

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la convergence des politiques économiques de l'ensemble des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine, l'institution initie un cadre d'échange avec les experts des questions de l'espace. Sous l'égide de la Commission de l'Union, l'édition 2018 de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires s'est ouverte lundi dernier à Lomé.



Des productions agricoles au Togo

Le séminaire a réuni outre le représentant Résident de la Commission de l'Uemoa, les secrétaires et directeurs généraux des ministères, les experts de la Commission ainsi que les partenaires économiques et financiers (Pnud, BAD). La rencontre est l'occasion pour les acteurs de l'intégration de se pencher sur le degré de communautarisation des différentes politiques mises en œuvre dans notre

pays. Le séminaire de lundi se situait dans la droite ligne de la rencontre de juillet 2017 qui a permis de passer en revue le chemin parcouru par le Togo dans la mise en œuvre des réformes politiques, programmes et projets communautaires. La revue annuelle est une évaluation de l'acte additionnel de l'Union du 24 octobre 2013 et de la décision du Conseil des ministres du 18 décembre 2013 portant modalités de

mise en œuvre de ladite revue instituée en 2014.

L'édition 2018 de la revue annuelle constitue en effet, un dispositif institutionnel de suivi favorisant l'harmonisation des législations nationales, la coordination des politiques sectorielles nationales et la bonne exécution des politiques et programmes entrant dans le cadre de l'intégration communautaire. Elle est mise en œuvre

en vue d'améliorer de manière significative, la compétitivité et l'attractivité au sein de l'union ainsi que le développement du potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Pour Sani Yaya, le ministre en charge de l'Economie et des Finances, « l'édition 2017 de la revue a révélé une amélioration de l'état général de mise en œuvre des réformes dans l'espace communautaire avec un taux moyen de 62% ». Parlant de son pays, ce dernier martèle que « le gouvernement a, pour sa part, mis en œuvre, la plupart des recommandations de l'Union en vue de rendre efficaces, les réformes dans l'intérêt supérieur de

la population togolaise ». La ministre Sani Yaya a par ailleurs informé que notre pays applique la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le décret portant protection du patrimoine routier et des équipements connexes et celui portant réglementation des transactions et services électroniques.

Si le taux de mise en œuvre des réformes par le Togo a atteint 65%, Sani Yaya précise néanmoins que « le processus d'implémentation des budgets programmes suit son cours avec la mise en cohérence des organigrammes des différents ministères ».

A.E.





SIGNIFICATION D'UNE LETTRE PORTANT MISE EN DEMEURE EN DATE DU 1^{ER}.02.2018

ORIGINAL

L'an deux mil dix-huit et le Troisième (13) Juillet
A 10 heures 05 minutes ;

A la requête de la DIAMOND BANK, Société Anonyme au capital de 20.450.000.000 F CFA dont le siège social est à Cotonou (République du BENIN), Rue 308 Révérend Père Colinau, quartier GANHI, D1 BP. 955 Cotonou, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié au siège de ladite banque et ayant élu domicile au siège de sa succursale à Lomé (Togo), sise au 3529, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Doulassamé, BP. 3925, Tél. 22 53 10 01/22 53 10 02 ;

Assistée de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau au Togo ayant son siège social à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, Tél : (00228) : 22 21 70 53, 01 BP : 968- Lomé 01, représentée par son Gérant, Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

J'ai Bédou Kokoovi ADASSI-ANEDEGHATO
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Première Instance de Lomé,
demeurant en l'acte ville, 187 rue des Cygnes
Lomé - Habitat
Socokpé

Signifié et en tête de celle des présentes, délaissé à monsieur LOKOSSA Komlanvi Tchamako, Promoteur des Etablissements LOKOTRANS GROUP, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Akodesséwa, Té. 91 27 94 83, où étant et parlant à : *le requies n'ayant ni résidence ni domicile connus, j'ai conformément à l'article 58 du code de Procédure Civile, procédé par affichage à la porte Principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par Insertion dans le Journal TOGO MATIN*

L'original d'une lettre Référence REK/DG/LEGAL/051/02/2018 en date à Lomé du 1^{er} février 2018 portant en objet « Mise en demeure » ;

Commençant par :

« Monsieur,

Par conventions de crédit notariées en dates des 02 juillet 2015 et 15 février 2016, les ETS LOKOTRANS GROUP dont vous êtes le promoteur ont sollicité et obtenu de notre institution, la mise en place d'une ligne de crédit spot de cinquante millions (50 000 000) FCFA remboursable sur une durée de douze (12) mois avec des utilisations de quatre-vingt-dix (90) jours (...) » ;

Et se terminant par :

« Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations » ;

Laquelle lettre est signée par Madame Odile MEDEGAN AFFOYON et Monsieur Régis KIKI ;

Lui déclarant que la présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES,
A ce qu'il ne l'ignore,

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant l'original de la lettre sus-énoncée que la copie du présent exploit dont le coût est de 30 000 F CFA.





Lomé, le 1^{er} Février 2018

A
Monsieur LOKOSSA Komlanvi Tchamako
Promoteur des ETS LOKOTRANS GROUP
Tél. 91 27 94 83
Lomé-Togo

Nos/Réf: REK/ DG/LEGAL/051/02/2018

Objet : Mise en demeure

Monsieur,

Par conventions de crédit notariées en dates des 02 Juillet 2015 et 18 Février 2016, les ETS LOKOTRANS GROUP dont vous êtes le promoteur ont sollicité et obtenu de notre institution, la mise en place d'une ligne de crédit spot de cinquante millions (50 000 000) FCFA remboursable sur une durée de douze (12) mois avec des utilisations de quatre-vingt-dix (90) jours.

A ce jour, les ETS LOKOTRANS GROUP restent nous devoir au titre des utilisations effectuées dans le cadre de ladite ligne de crédit spot, la somme de quarante-quatre millions quarante mille quatre cent quatre (44 040 404) FCFA sous réserve du calcul des intérêts et pénalités de retard.

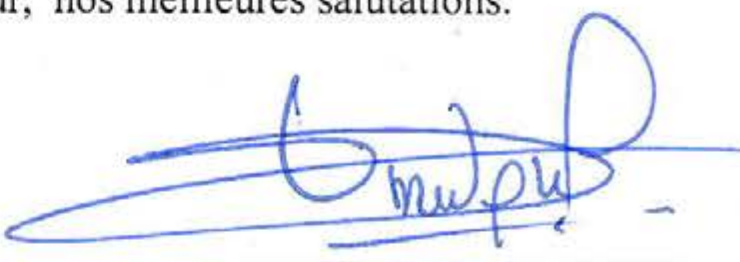
Toutes nos démarches en vue de vous amener à régulariser votre situation débitrice dans nos livres étant restées sans suite, nous vous invitons par la présente à procéder au paiement de la somme de quarante-quatre millions quarante mille quatre cent quatre (44 040 404) FCFA sous réserve du calcul des intérêts de retard et pénalités dans un délai de huit (08) jours à compter de la réception de la présente correspondance.

Passé ce délai et à défaut de paiement, nous nous verrons obligés de recourir à un recouvrement forcé de notre créance.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir Monsieur, nos meilleures salutations.


Régis KIKI
Responsable Juridique




Odile MEDEGAN AFFOYON
Directeur de Succursale

ADRESSE Diamond Bank S.A.
3519, Boulevard du 13 Janvier
BP 3925 Doulassamé, Lomé - Togo
S.A. au Capital de 20 450 000 000 F CFA
Agréée sous le No d'inscription T0160 H

TEL +228 22 53 10 01 / 2253 10 02
FAX +228 22 53 10 05
RCCM Lomé - Togo-2007-E-1661

www.diamondbank.com

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 / 7 / 2018

JEANNE d'ARC	Renault-Star	222208 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
ADJOLOLO	Rue Franz Joseph	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	Face Protestant	22224571
ISIS	NUKAFU Gapkoto	70 44 83 87
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Sagbado	7044 51 59
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Avédji	22 50 37 07
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LEO 2000	22 51 30 40
APOLLON	Avédji	70 41 01 07
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÜS	Route : Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire? Plus de soucis, contactez: Africa Translate Consulting. Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Blagues du jour

Une femme rentre à la maison en criant " Chéri, chéri...il y a un militaire qui est entrain de chier dans notre champ de Tomate. Son mari lui répond : " Laisse-le non, toi-même tu sais que le dernier charlatan nous avais recommandé le ca ca d'un militaire pour le sacrifice non ?" Le militaire ayant entendu la version du Monsieur a rapidement ramassé le caca dans son chapeau et part avec.

La vraie sorcellerie c'est quand un féticheur meurt et sur son faire-part on écrit "Endormi dans le Seigneur" au lieu de "Endormi dans le Satan"



Pensée du jour

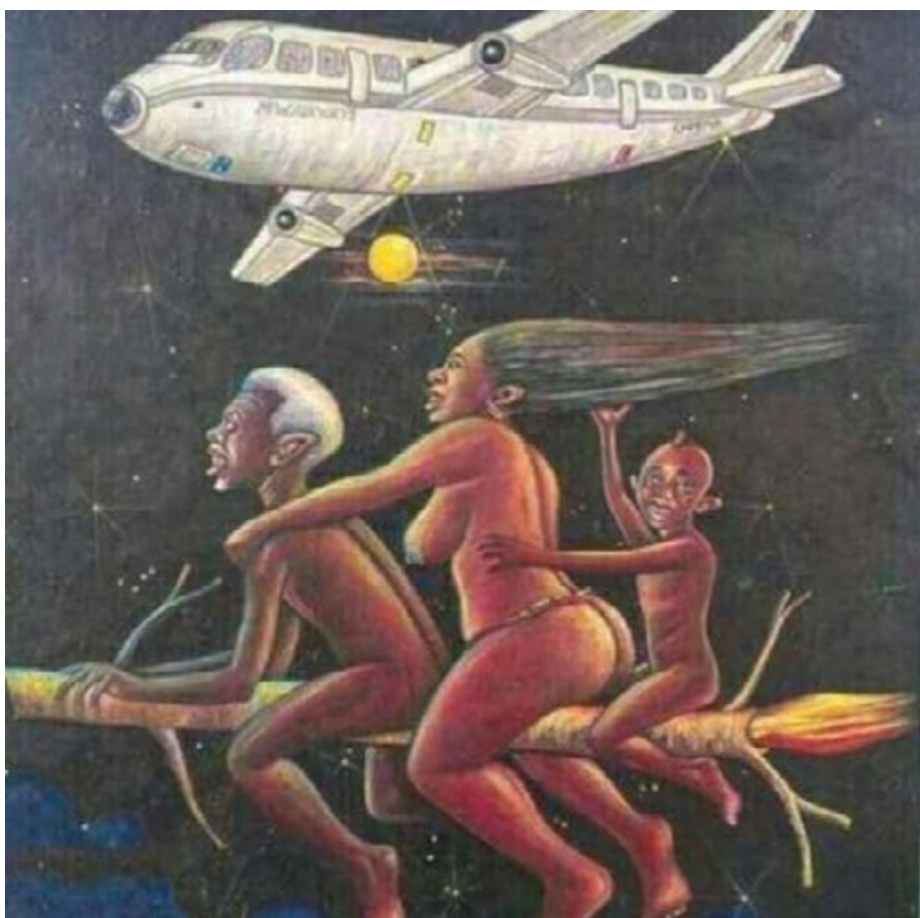


Farce

Vous qui draguez les filles jusqu'à les Venceinter sans demander le nom de famille...La fille que votre père a faite au dehors vous attend. Ne venez pas mordre vos doigts devant votre papa à la dernière minute...



Photo du jour



Commentez cette image

Lancement du projet Karp Kamina

Le site « Kamina », bientôt un site touristique

La 3ème édition du projet de la plateforme de Résidence pour artistes et chercheurs de Kamina (Karp) a été officiellement lancée, le 13 juillet 2018 à Lomé. Il s'agit d'une plateforme de résidence culturelle et artistique internationale qui se tiendra en novembre prochain.



Site de la radio Kamina

La tour de Radio les communications Kamina était au de quatre colonies centre de toutes allemandes. Le site de la

radio Kamina reste à ce jour, au Togo, l'une des dernières preuves de la colonisation allemande. La plateforme de résidence pour artistes et chercheurs de Kamina (Karp Kamina), avec le soutien de l'Institut Goethe, veut en faire un site touristique.

Il est d'abord question de réhabiliter ce site et ensuite en faire un grand centre de recherche artistique, historique et anthropologique. Selon les promoteurs de Karp Kamina, cette résidence

devrait voir cette année, la présence de deux experts dont un en réhabilitation. Celui-ci aura pour tâche de faire l'état des lieux, de proposer tout ce qui peut être réhabilité et, surtout, en évaluer le coût.

Cette initiative ambitionne de rendre visible l'histoire invisible de Kamina afin de la faire connaître aux générations à venir. Pour M. Constantin ALIHONOU, coordonnateur du

projet, cette plateforme artistique est un projet élaboré pour marquer la mémoire des 100 ans et la destruction de la Radio Kamina. Quant à l'historien Michel Goeh-Akué, faire du site Kamina, une résidence artistique, c'est lui redonner vie.

« L'art c'est la vie, l'art c'est l'innovation, l'art permet à la jeunesse de se prendre en charge. Et le développement ne peut pas se faire sans l'art », a martelé Michel Goeh-Akué. Ce projet qui bénéficie de l'appui technique et financier de l'ambassade d'Allemagne, s'étendra sur dix années.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Publication mondiale

« Les lettres de prison » de Nelson Mandela

La date du 18 juillet est devenue désormais la Journée internationale Nelson Mandela. A l'occasion du centenaire de Nelson Mandela, les éditeurs américains Liveright Publishing Corporation publient dans cette semaine « Les Lettres de prison » du plus célèbre militant anti-apartheid.

Lors de ses 27 longues années d'emprisonnement, Mandela a entretenu une correspondance prolifique avec sa famille, les autorités et une grande diversité d'hommes et de femmes croisés sur son parcours de militant anti-apartheid. Rassemblée en un seul volume, cette sélection de 255 lettres paraît cette semaine simultanément en anglais, en allemand, en hollandais, en

portugais, en italien, et en traduction française aux éditions Robert Laffont. La publication mondiale de ses Lettres de prison marque le début des festivités organisées pour le centenaire de Mandela en Afrique du Sud et à l'étranger. Le volume comptant 255 lettres, dont certaines ont été publiées dans un précédent livre (Conversations avec moi-même, 2010), mais la plupart sont inédites. Ces lettres de l'ancien



Nelson Madiba Mandela

président anti-apartheid s'adressaient aux autorités carcérales,

au gouvernement, aux compagnons de lutte de Madiba, et surtout à

la famille, à son épouse Winnie Mandela et à ses cinq enfants et plus tard, à ses petits-enfants.

Né le 18 juillet 1918 à Mvezo (province du Cap) et mort le 5 décembre 2013 à Johannesburg, Nelson Madiba Mandela fut un homme d'État sud-africain. Il a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique institutionnel de ségrégation raciale (apartheid) avant de devenir président de la République d'Afrique du Sud de 1994 à 1999, à la suite des premières élections nationales non ségrégationnistes de l'histoire de son pays.

N. E.

Lire

« La peste » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 188-189
« ...Circulez ! » disait un sergent aux yeux globuleux. Les autres circulaient, mais en rond. Il n'y a rien à attendre », disait le sergent dont la sueur perçait la veste. C'était aussi l'avis des autres, mais ils restaient quand même, malgré la chaleur meurtrière. Rambert montra son laissez-passer au sergent qui lui indiqua le bureau de Tarrou. La porte en donnait sur la cour. Il croisa le Père Paneloux, qui sortait du bureau. Dans une sale petite

pièce blanche qui sentait la pharmacie et le drap humide, Tarrou, assis derrière un bureau de bois noir, les manches de chemises retroussées tamponnait avec un mouchoir la sueur qui coulait dans la saignée de son bras. Encore là ? dit-il. Oui, je voudrais parler à Rieux. Il est dans la salle. Mais si cela peut s'arranger sans lui, il vaudrait mieux. Pourquoi ? Il est surmené. Je lui évite ce que je peux. Rambert regardait Tarrou. Celui-ci avait maigri. La fatigue lui brouillait les yeux et les traits. Ses fortes épaules étaient ramassées en boule. On frappa à la porte, et un infirmier entra,

masqué de blanc. Il déposa sur le bureau de Tarrou un paquet de fiches et, d'une voix que le linge étouffait, dit seulement : « Six », puis sortit. Tarrou regarda le journaliste et lui montra les fiches qu'il déploya en éventail. De belles fiches, hein ? Eh bien ! non, ce sont des morts. Les morts de la nuit. Son front s'était creusé. Il replia le paquet de fiches. La seule chose qui nous reste, c'est la comptabilité. Tarrou se leva, prenant appui sur la table. Allez-vous bientôt partir ? Ce soir, à minuit. Tarrou dit que cela lui faisait plaisir et que Rambert devait veiller sur lui. Dites-vous cela sincèrement

? Tarrou haussa les épaules : À mon âge, on est forcément sincère. Mentir est trop fatigant. Tarrou, dit le journaliste, je voudrais voir le docteur. Excusez-moi. Je sais. Il est plus humain que moi. Allons-y. Ce n'est pas cela, dit Rambert avec difficulté. Et il s'arrêta. Tarrou le regarda et, tout d'un coup, lui sourit. Ils suivirent un petit couloir dont les murs étaient peints en vert clair et où flottait une lumière d'aquarium. Juste avant d'arriver à une double porte vitrée, derrière laquelle on voyait un curieux mouvement d'ombres, Tarrou fit entrer Rambert dans une très

petite salle, entièrement tapissée de placards. Il ouvrit l'un d'eux, tira d'un stérilisateur deux masques de gaze hydrophile, en tendit un à Rambert et l'invita à s'en couvrir. Le journaliste demanda si cela servait à quelque chose et Tarrou répondit que non, mais que cela donnait confiance aux autres. Ils poussèrent la porte vitrée. C'était une immense salle, aux fenêtres hermétiquement closes, malgré la saison. Dans le haut des murs ronronnaient des appareils qui renouvelaient l'air, et leurs hélices courbes brassaient l'air crémeux et surchauffé, au-dessus de deux rangées de lits gris... »

Cyclisme
Emmanuel Sagbo remporte la 2ème édition du « Grand prix de la Kozah »

Le tour cyclisme « Grand prix de la Kozah » édition 2018 a pris fin dimanche dernier au palais des congrès de Kara avec le sacre du béninois Emmanuel Sagbo. C'était à l'issue de la dernière étape Sokodé-Kara longue de 72 km.

Le béninois Emmanuel Sagbo s'est emparé du maillot jaune après la première étape de la course et la conservé jusqu'à la fin de la compétition. Malgré quelques difficultés, le coureur a su gardé le cap jusqu'à l'arrivée. « J'avais des pépins physiques à notre retour du tour de la RDC avant le début de cette compétition, mais les choses se sont améliorées au fil des étapes. Ce qui m'a permis de me retrouver

», a-t-il indiqué avant de dédier sa victoire à ses équipiers, à son coach et son staff, de même qu'à tous les coureurs togolais qui ont œuvré pour que ce tournoi ait un niveau exceptionnel. Démarré le jeudi 12 juillet dernier avec au total une vingtaine de cyclistes, ces cyclistes ont parcourir une distance de 434 kilomètres répartie en quatre étapes. Lomé-Aného-

Tabligbo-Tsévié (120) ; Tsévié-Atakpamé (122 km) ; Agbandi Sotouboua-Sokodé-Tchamba (138 km) et Sokodé-Kara (74 km). Organisée par la Fédération Togolaise de Cyclisme, le « Grand prix de la Kozah » est à sa deuxième édition et a lieu lors des luttes evala en pays kabyè. En effet, compétition a pour objectif de promouvoir cette discipline et permettre aux cyclistes togolais



le vainqueur du Tour en compagnie des sponsors

de se préparer pour des futures compétitions internationales. A cette seconde édition, seuls les cyclistes togolais et béninois ont pris part à la compétition. Les Ghanéens et Nigériens également attendus à cette

édition n'ont pas confirmé leur arrivée. Au terme de cette compétition, il est à retenir que les six premiers rangs sont occupés par les coureurs béninois. Le premier togolais arrive la 7ème position.

Justin Amaah

Transferts
Djené Dakonam entre le Séville FC et Leicester

Après le départ de Clément Lenglet au Barça, le Séville FC ne veut pas trainer pour lui trouver un remplaçant. Il a coché le nom du Togolais Djené Dakonam, excellent cette saison avec Getafe et élu dans le onze type de Liga.



Djène aux prises avec Suarès

Le défenseur central (26 ans, 1,78m), formé au poste de latéral droit, est sous contrat avec le club de la banlieue madrilène jusqu'en 2023. Sa clause libératoire est fixée à 35M€. Un prix que le club andalou ne serait pas disposé à payer, selon des sources espagnoles. La transaction pourrait tourner autour de 20M€, plus des bonus ou un joueur à définir. Mais s'il tarde trop, le Séville FC, qui s'est déjà manifesté trop tard pour le Croate Duje Caleta-Car, en partance pour l'OM, comme indiqué ce mardi dans notre journal, pourrait aussi se faire chiper Djené. Car selon nos informations, le profil de l'ancien joueur de Saint-Trond (D1 belge) intéresserait aussi fortement les clubs

de Premier League et notamment Leicester City. Une offre de 25 millions de livres (environ 28M€) voire plus serait en préparation pour la fin de semaine. Le Caennais Djiku, plan B de Séville Ce qui pourrait pousser le club sévillan à changer ses plans et à se tourner vers un autre joueur. Son plan B se nommerait Alexander Djiku. Le Caennais (23 ans, sous contrat jusqu'en 2021) coûte moins cher, environ 10M€ d'après les échos venus du Stade Malherbe. Son départ permettrait au club normand de réaliser une belle plus-value après son achat l'été dernier pour 2M€ à Bastia. Et de boucler l'un des premiers jeux des chaises musicales du mercato.

www.lequipe.fr

Ligue Africaine des Champions
L'As Togo port bat Mamelodi Sundowns (1-0)

Pour la première fois depuis le début de la ligue africaine des champions, les portuaires ont su négocier leur troisième match de phase de poules contre Mamelodi Sundowns de l'Afrique du Sud (1-0). C'était hier au stade municipal de Lomé.

Le club champion de la saison dernière, donc représentant du Togo en Ligue africaine des champions, a réussi l'exploit de se qualifier pour la phase de poules de cette prestigieuse compétition. Depuis lors, elle n'a enregistré qu'un enchainement des mauvaises nouvelles. Le dokers du Togo ont su rompre cette succession de défaite en battant Mamelodi Sundowns de l'Afrique du sud par un but marqué à la 40ème minute de la première partie.

Le représentant togolais a déjà perdu ses deux premières sorties. L'une devant ses supporters au stade municipal de Lomé contreHoroyaAC1-2.L'autre face au Wydad Athlectic Club (WAC) à Casablanca, 3-0. Les dockers poussés par leur public ont pu laver leur front à ce troisième match contre Mamelodi Sundowns.

Ainsi le coach de l'AS Togo Port, Ayivi Ekuévi, qui semblait peiner à décliner les objectifs fixés laissant le doute, l'inquiétude et la perception d'une mauvaise organisation s'installer dans le camp des portuaires



L'équipe de l'AS Togo port

pourra pousser un « ouf » de soulagement. Cependant, cette victoire à peine nommée pourra t elle faire évoluer l'équipe togolaise ? Rappelons que la sélection U 20 du Bénin a réussi à plomber en match amical l'équipe de l'AS Togo Port par 2-0 le 12 juillet dernier.

Comme si cela ne suffisait pas, mis au vert dans un hôtel de la place à la veille

de cette rencontre, les joueurs ont déserté le campement réclament le paiement de primes. Selon les sources concordantes, ils ont passé toute la nuit dehors et n'y sont revenus que le matin. Dans ces conditions, quel résultat peut-on attendre de l'AS Togo Port qui a, à en découdre avec des meilleures équipes du continent ?

Justin A.



Examens de fin d'année

Après le BEPC, le CEPD session de juillet 2018 prend le relais

Quelques jours après le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), c'est au tour du Certificat d'études du premier degré (CEPD), de démarrer.



Le ministre Tchakpélé dans le Haho pour constater le démarrage de l'examen

Le cycle des examens de l'année scolaire 2017-2018 se poursuit. Les candidats à l'obtention du Certificat d'études du premier degré se confrontent depuis hier matin aux épreuves. Pendant trois jours, ils

tenteront de décrocher leur premier diplôme. Au total, 202 032 candidats répartis dans 1093 centres d'écrits sur l'ensemble du territoire national, partent à la recherche du précieux document. Pour la première journée, les épreuves d'étude de texte, calcul écrit, dessin, éducation civique et morale (ECM), faisaient partie du menu.

L'étude de texte portait sur la santé nutritionnelle et avait pour thème : « mangeons bien

». À la sortie des salles d'examens, les réactions des candidats, étaient diversifiées. Pendant que certains l'ont trouvée difficile, d'autres pensent que c'était facile et espéraient avoir des notes élevées, tandis qu'une autre partie des élèves exprimait des réactions mitigées. Mais dans l'ensemble, c'est plutôt l'optimisme. « Le texte dit qu'il faut bien manger, en respectant les trois repas du jour, de façon équilibrée pour être en bonne santé. Je pense

pouvoir obtenir une bonne note », nous a confié une candidate. Après des mois de crise, c'est plutôt la sérénité qui est affichée de part et d'autre. Les autorités tant administratives que politiques qui ont fait le déplacement pour constater le bon début des épreuves, sur l'ensemble du territoire, ont félicité tous les acteurs pour les efforts qu'ils ont faits afin de sauver l'année scolaire. Selon les informations obtenues jusqu'alors, les épreuves se déroulent bien. Vivement qu'elles se terminent dans cette même sérénité pour que les candidats qui souhaitent vraiment passer à une étape supérieure dans leur vie, puissent atteindre cet objectif.

Edem Dadzie

Changement de saison

La mousson s'installe à Lomé avec son corollaire de froid

Entre les mois de juillet et août, le vent de mousson connaît son étape la plus forte. En cette fin du mois de juillet, on assiste à l'arrivée de fines pluies, accompagnées de vents froids. C'est une période difficile pour bon nombre de concitoyens.

Le Togo est balayé par deux principaux vents. L'alizé continental de secteur Nord-est encore appelé harmattan, froid et sec qui provient de l'anticyclone saharien. Il n'engendre pas de précipitation. L'alizé continental de secteur Sud-est qui prend naissance au niveau de l'anticyclone de Sainte-Hélène, franchit l'équateur où il est dévié sous l'effet de la force de Coriolis et devient un vent de direction Sud-ouest, Nord-est sous le nom de mousson.



S'habiller chaudement en période de mousson

La mousson est de manière générale un phénomène saisonnier de régime de vent persistant qui souffle au-dessus de vastes régions intertropicales, de l'océan vers le continent ou vice versa. Ce vent apporte des précipitations e x c e s s i v e m e n t

abondantes. Il apporte aussi excessivement de la fraîcheur. Et c'est à cette situation que sont confrontés les Loméens actuellement. Des matinées nuageuses avec de fines pluies, de la fraîcheur accompagnées dans l'après-midi et la nuit, d'un froid qui oblige à se couvrir. Le froid étant en train de s'élever, il convient de prendre des mesures pour s'en protéger. Le froid est dangereux, surtout pour les personnes vulnérables, âgées, malades ou pour les

tout-petits. Bien se couvrir en superposant plusieurs couches, plutôt que de se contenter d'un seul gros pull. Les vêtements serrés qui coupent la circulation sanguine sont à éviter. Les choisir amples, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau. Il faut préserver les extrémités (mains, pieds) qui refroidissent plus vite. Il est très important d'éviter de s'exposer. Ainsi, cette période de froid ne sera pas un mauvais souvenir mais seulement une nouvelle étape à franchir au cours de l'année.

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

OTI Credit



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

